

ABONNEMENT,
 Payable d'avance, par an..... \$5.
 do do quatre mois..... 1.50
 do do un mois..... 0.15
 Ed. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
 Première insertion, par ligne... 0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.06
 Une fois la semaine..... 0.03
 A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 14 Février 1884

COURRIER

La session de la législature de la Nouvelle-Ecosse s'est ouverte hier.

MM. Andrew Robertson, N. Bulmer, et A. Allan, de Montréal, sont venus à Ottawa pour combattre le projet de loi relatif aux pilotes. Ils prétendent que ce bill dépeuple de leurs pouvoirs les commissaires du havre, et devra affecter les intérêts du commerce, sans améliorer le service du pilotage. Le bill a été rejeté, cet après-midi, par le comité des bills privés.

On sait que M. Adam Crooks, ex-ministre de l'éducation de cette province, est atteint de folie, et que le comté d'Oxford-Sud n'est pas représenté dans la chambre locale. M. Mowat ne sachant trop comment agir dans ces circonstances, crut devoir soumettre le cas au comité des privilèges et élections, qui après avoir eu la preuve officielle de la condition désespérée de M. Crooks, a demandé l'émission d'un bref pour remplir la vacance.

On nous écrit de Toronto :

Le commissaire des travaux publics vient de faire un humiliant aveu. Il a déclaré que le gouvernement hésitait à construire des édifices publics parce que l'opposition pourrait en tirer parti au point de vue politique. M. Clark, député de Toronto, a justement qualifié de couraids l'indécision du ministre. Car, l'on n'a pas oublié qu'au début même de la session, M. Mowat s'était empressé de rappeler à M. Meredith que l'opposition serait aussi impuissante à l'avenir que par le passé. Tout le monde admet que les édifices actuels sont malsains, trop petits, pas du tout convenables, et cependant le commissaire des travaux publics qui avoue lui-même que sa santé en a fort souffert, n'a pas le courage de prendre l'initiative. Evidemment, l'opposition n'est pas aussi peu redoutable que le prétendait M. Mowat, puisqu'elle paralyse l'action du gouvernement.

CE QUE DEMANDE QUÉBEC

Les ministres délégués de Québec ont soumis leurs réclamations au gouvernement. Nous n'avons que juste le temps d'analyser leur mémoire qui vient d'être publié. Ils exposent donc :

Que la province de Québec a dépensé environ \$18,500,000 pour la construction de chemins de fer depuis la confédération ;

Que le chemin de fer du Nord doit être et est justement regardé comme faisant partie du chemin de fer Canadien du Pacifique, puisqu'il offre un débouché aux deux grands ports de Montréal et de Québec ;

Que le gouvernement fédéral devrait en conséquence rembourser la province de Québec, des dépenses encourues pour la construction du chemin de fer de Québec à Atymer, soit une distance de 288 milles, à part 73 milles d'embranchements ;

Que le montant ainsi remboursé devrait être égal au moins à la subvention accordée au chemin de fer du Canada Central, à raison de tant par mille ;

Que le développement de la province entraînant le nouvelles dépenses exige le réajustement du subsi le fédéral qui devrait être porté de 80 cents à \$1.00 par tête

d'après le dernier recensement de 1881.

Le mémoire est signé par l'honorable John J. Ross.

M. NORQUAY ET MANITOBA

Les délégués de l'Union des cultivateurs de Manitoba et du Nord-Ouest sont partis peu enchantés, dit-on, de leur promenade à Ottawa. Ils devaient pourtant s'attendre, nous ne disons pas à une déception, mais à des déceptions. A moins que ces messieurs ne fussent trop vivement pénétrés du sentiment de l'importance qu'eux seuls s'attribuaient bénévolement.

M. Norquay, lui, aurait décidé de rester ici quelques jours de plus, pour connaître le résultat des nouvelles propositions qu'il vient, paraît-il, de soumettre. Le premier-ministre de Manitoba voudrait donc, en somme, réajuster le subsi provincial, prendre possession des terres non concédées, et des réserves scolaires, reculer les limites de Manitoba jusqu'au 102e méridien, percevoir tout ce que rapportent les bois et les forêts, le domaine public, les mines et les minéraux, puis nommer une commission qui serait chargée de régler toutes les réclamations relatives aux terres.

On réprend même que M. Norquay offrirait de rembourser au gouvernement la part de Manitoba, dans le prix d'achat du Nord-Ouest, si l'on accédait à ses demandes, ce qui serait sans doute fort généreux.....

DEUX PIÈCES DU DOSSIER

Notre correspondant de Toronto nous a parlé de deux dépêches, lues en chambre par M. Meredith et qu'avaient adressées à l'honorable M. Pardee d-ux principaux agents grits, durant la campagne électorale d'Algoma. Ces télégrammes font ressortir la pureté réformiste dans tout son éclat, et nous voulons les encadrer soigneusement dans nos colonnes pour les y faire briller aux yeux de nos lecteurs.

Le premier, expédié le 16 août 1883, du Portage du Rat, est ainsi "Burden" et se lit comme suit :

" Il faut absolument que nous ayons de l'argent pour satisfaire à des besoins pressants. Nous pouvons acheter l'appui du journal de l'endroit pour \$500, dont la moitié payable comptant, et le reste après l'élection. Il est très important que la chose se fasse de suite vu que l'ennemi essaie de s'en emparer. Les négociations auront lieu par l'entremise d'un tiers.....

Ce M. Burden est la prudence faite homme. Un journal lui nuit, gâte ses petites affaires ! Il demande que l'on bâillonne aussitôt le propriétaire, par un procédé qui lui est familier, qui lui réussit presque toujours, celui des billets de banque. Et son maître, M. Pardee qui ne lui refuse rien, facilite les opérations. délie les cordons de la bourse. Vertu libérale !

Le deuxième télégramme, adressé le 8 de septembre 1883, du Portage du Rat à M. Pardee et signé "Aubrey White" est ainsi conçu :

" La perspective est superbe. Hugh est à la Rivière à la Pluie. Le magistrat stipendiaire est allé au Fort Francis. Celui-ci et les amis disent que nous avons besoin de quinze cents piastres pour dépenses légitimes. Pouvez-vous les envoyer et à qui ?

M. Burden était franc, du moins, et se contentait, lui, de \$500. Mais son ami, M. White, est hypocrite

et plus exigeant. Il ne lui fallait, en effet, pas moins de \$1500 pour dépenses légitimes !! Hypocrisie libérale !!

Nous comprenons, maintenant, pourquoi M. Mowat présente un bill dans l'intérêt des mœurs électorales que lui et ses amis ont publiquement corrompus.

ECHOS DU PARLEMENT

Sir Hector Langevin a fait déférer à un comité spécial, composé de lui-même et de MM. Amyot, Patterson (Essex), Rykert, Mulock, Brecken, Tupper (Pictou), le bill de M. Casgrain à l'effet de prévenir la fraude dans les contrats publics.

Le bill de M. Charlton, à l'effet de punir la séduction et autres offenses a été discuté, hier, en comité général. On sait que le Sénat l'a rejeté, l'an dernier, et s'il est adopté aux communes, le même sort l'attend sans doute dans la chambre haute.

M. Giguault a demandé, hier, si le gouvernement avait l'intention de donner aux évaluateurs du département des douanes les salaires aux quels ils ont droit aux termes de l'Acte des douanes de 1883.

M. Bowell a répliqué que les salaires étaient fixés par l'acte et s'élevaient de \$800 à \$2,000, suivant la nature du service.

En réponse à M. Curran, le ministre des chemins de fer a annoncé, hier, que le gouvernement avait l'intention de rembourser à certaines personnes employées par le département des chemins de fer et canaux sur le canal Lacnine et qui ne font pas partie du service civil, les sommes d'argent qui leur ont été retenues, par erreur, pour la caisse de retraite, sous l'impression où l'on était que ces personnes appartenaient au service civil du Canada.

Le rapport annuel du ministre de la justice a été déposé, hier, sur le bureau de la chambre. Il appert que le nombre de prisonniers qui se trouvaient dans les pénitenciers à la date du 30 de juin dernier se repartit comme suit :

	Sexe masculin	Sexe féminin	T
Kingston.....	512	23	535
St-Vincent de Paul.....	309	0	309
Dorchester.....	120	5	125
Manitoba.....	96	3	99
Colombie Britannique.....	74	0	74

Trente prisonniers sont morts durant l'année, et 502 ont été libérés.

M. Baker, de Victoria, a demandé hier, quelles mesures avaient été prises par le gouvernement pour persuader aux autorités impériales qu'il est opportun de maintenir une station navale à Esquimalt et d'avoir au moins un des vaisseaux de Sa Majesté stationnés en permanence dans les eaux de la Colombie-Anglaise.

M. Caron répondit qu'il était question d'améliorer les fortifications dans le voisinage de Victoria et Esquimalt, et établir une école et une batterie d'artillerie à Victoria, et d'augmenter la force et l'efficacité de la milice dans la Colombie Britannique. Le gouvernement ne se propose pas de former une brigade navale et un service de torpilles, si l'on peut y trouver à un prix raisonnable, des hommes pour composer un corps auxiliaire aussi nécessaire à la milice et à la défense de la province.

B. G.
GRANDE VENTE
Argent Comptant
 —DU—
STOCK MAVAUT ET LANIGAN
 A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
 Près du Magasin de T. Birkett.
 Acheté à 65c dans la Plâstre
 Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.
 CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
 Nos. 152 et 154,
 RUE SPARKS.

& CO.
 PATINS
 PATINS
 PATINS
CONTRAT DE MALLE
 DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.
 Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m.
 Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.
 Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peut être vus, et des formulaires de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-maître.
 T. P. FRENCH,
 Inspecteur des postes
 Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884

MACHINES A COUDRE
 Le plus grand assortiment de Machines à coudre des
MEILLEURES FABRIQUES
 et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique)
 Royal, Wilson, Sewall, Wood, Wheeler, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.
 (Machines à Coudre pour fabrique)
 Wanser D et F.
 Singer de Wilson No. 2.
 Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.
 Machines de Jones à rapiécier pour et fabricants de chaussures.
R. W. MARTIN
 36, Rue Rideau.
 1er Fév. 1884

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
 ET
EL PADRE
 MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
 MONTREAL.
 3 déc. 1 an.
ROBES DE BUFFLES !
ROBES DE BUFFLES !!
 Aller au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement
 M. TICK-BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.
 Grandes peaux de buffles de \$6 à \$10, de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.
 Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
 J. B. TACKBERRY,
 Encanteur.

ON DEMANDE
 Une jeune fille Canadienne-Française pour se rendre généralement utile à tout. Bons gages. S'adresser à M. Le Tilly, No. 5 Lansdowne Terrace, rue Mackay, New Edinburgh.
ON DEMANDE une bonne servante pour la cuisine. Famille de deux personnes et trois enfants, aux soins d'une bonne.
 S'adresser au numéro 23, rue de l'Eglise, Ottawa.

E. G. LAVERDURE
 No. 96 Rue RIDEAU.
 30 mars 1883
LA SANTE UN DEVOIR !
LA MALADIE UN CRIME !
AMERS
MANDRAGORES
 —DU—
Dr. BAXTER.
Le SEUL REMEDE VEGETAL
 CONTRE LA
Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tete etc., etc., etc.
PRIX, 25 cts. la BOUTEILLE.
 Vendu partout, et par C. O. DACIER,
 15 mai 1882.

MAISON A VENDRE
 Une maison en bois, contenant onze chambres et servise en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéroté 893 et 894, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions
DECOUVERTE IMPORTANTE
DIPHTHERIE
 —OU—
ANTI-DIPHTHERITIQUE
 Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge, guérissant Consommation Bronchites et Rhumes.
 LA DIPHTHERIE VAINCUE !
 Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais été expérimenté de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
 Inventé et préparé par le
 Docteur N. LACERTE,
 Lévis, P. Q.
AMERS CANADIENS
TRESOR DES DIPHTERIEQUES
 préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et au dépôt chez
ELZA A. VARIE,
 41 Rue Bolton, Ottawa, Gm.
 4 Janvier 1884.
La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique
 BUREAU DU SECRÉTAIRE,
 Montréal, 11 Janvier 1884.
 Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année SERONT PAYÉS LE
LUNDI, 18 FÉVRIER 1884
 aux actionnaires inscrits à cette date.
 Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 69 Wall street, New York, seront livrés le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, MM. J. Kennedy, Tod & Co, 63 William street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux Etats-Unis et au Canada. Tous les autres mandats seront livrés, à la même date, au bureau de MM. Morris, Ross & Co, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre.
 Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 26 janvier, et seront réouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 Février 1884.
 Par ordre des directeurs,
CHARLES DRINKWATER,
 Secrétaire.

Chemin de fer du Nord
 A PARTIR DE
LUNDI, 27 septembre 1883.
 Les trains circuleront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Montréal pour Québec			
Arrivée à Québec			
Départ de Québec pour Montréal			
Arrivée à Montréal			
Départ de Montréal pour St. Félix			
Arrivée à St. Félix de Valois			
Départ de St. Félix de Valois pour Montréal			
Arrivée à Montréal			

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dorlois élégants sur les Trains de Nuit.
 Les trains du Dimanche partent de Montréal et Québec à 4 p. m.
 Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.
 En connection avec le chemin de fer du Grand Tronc et le chemin de fer Canadien Atlantique.
 BUREAU GENERAL : Québec.
 BUREAU DES BILLETS : Nos. 14, Rue St-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal.
 QUÉBEC : Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis.
 A. DAVIS,
 Surintendant,
 1er Déc. 1882